

La Commission Qualité et labélisation des *Plus Beaux Villages de France* réunie à Montrésor (Indre-et-Loire).

DE NOUVELLES LABÉLISATIONS SERONT-ELLES PRONONCÉES DANS LE VILLAGE DE TOURAINE ?



Rencontre personnalités et médias :

Vendredi 30 juin à 18h30

32, Grand Rue (ou sous la halle en cas de pluie)

Contacts presse :

Mairie de Montrésor

Frédéric GAULTIER, Maire

Tél : 02 47 91 43 00 / mairie-montresor@wanadoo.fr

Les Plus Beaux Villages de France

Anne GOUVERNEL, Chargée de Communication

Tél : 04 73 29 39 97 ou 06 15 31 63 36

anne.gouvernel@les-plus-beaux-villages-de-france.org

Classé parmi Les Plus Beaux Villages de France depuis 1987, Montrésor (Indre-et-Loire) accueillera les travaux de

la Commission Qualité et labélisation du réseau national les vendredi 30 juin et samedi 1er juillet 2023. En charge de la sélection des villages, l'instance aura à se prononcer sur trois candidatures et le réexamen de quinze villages classés.





© Kazuoishi, YOSHIMURA-LPBVF

Qualité, Notoriété, Développement

Depuis sa création en **1982**, le réseau des *Plus Beaux Villages de France* a ancré sa stratégie dans ce cercle vertueux : préserver et valoriser le patrimoine de ces lieux d'exception pour accroître leur notoriété et susciter ainsi leur développement économique. Une triple ambition portée par les travaux de trois Commissions techniques et partagée aujourd'hui par **172 villages**. Les **30 juin et 1^{er juillet}** prochains, c'est donc la **Commission Qualité et labélisation**, instance en charge des décisions de classement et de déclassement des villages au sein du réseau, qui se réunira à **Montrésor**. À son ordre du jour : l'examen de **trois candidatures au classement** issues des départements du **Lot-et-Garonne**, et des **Pyrénées-Orientales**, ainsi que la réexpertise de quinze villages membres.

Un label sélectif

Garante de la crédibilité du label, la Commission Qualité et labélisation endosse un rôle majeur au sein de ce réseau qui fait rimer superlatif avec sélectif. Ainsi, avant d'obtenir le « sacre », chaque village candidat doit passer **trois épreuves incontournables**. Dans un premier temps, une pré-sélection sur dossier doit permettre de répondre à **trois critères éliminatoires** : avoir une **population agglomérée inférieure ou égale à 2 000 habitants**, **deux sites ou monuments protégés** (Monuments Historiques...) et attester de sa volonté d'adhésion par **délibération municipale**. La candidature est jugée recevable une fois ces trois conditions remplies et le village fait alors l'objet d'une **expertise sur site** destinée à **évaluer**, à l'aide d'une grille d'une **trentaine de critères**, sa **qualité patrimoniale, architecturale, urbanistique et environnementale** ainsi que ses **efforts de mise en valeur**. Enfin, le compte-rendu d'expertise est présenté devant

la Commission Qualité et labélisation qui a seule pouvoir de prononcer, aux **deux-tiers des membres votants**, les **décisions de classement**. Celui-ci, une fois acquis, ne constitue pour autant pas une fin en soi, chaque village faisant l'objet d'une **ré-expertise** dans un **délaï de six à neuf ans**.

Un week-end studieux et convivial

Un week-end studieux s'annonce donc mais nul doute que le Maire du village, **Frédéric GAULTIER**, par ailleurs membre de la **Commission Notoriété et communication du label**, aura à cœur de perpétuer l'atmosphère conviviale qui préside traditionnellement aux rencontres des *Plus Beaux Villages de France*, toujours organisées dans l'un des villages membres labélisés. Sous la houlette de **Alain DI STEFANO**, **Président du réseau et Maire délégué de Yèvre-le-Châtel (Loiret)**, et de **Claude CENTLIVRE**, **Président de la Commission Qualité et labélisation et Maire d'Eguisheim (Haut-Rhin)**, les vingt-cinq membres de l'instance, venus de toute la France, seront notamment conviés le samedi soir à la première édition des « **Nuits Solaires** », rendez-vous estival incontournable à Montrésor !

L'info en plus

9 villages labélisés en Centre-Val de Loire

- **Cher** : Apremont-sur-Allier (1987), Sancerre (2022).
- **Indre** : Gargilles-Dampierre (1982) et Saint-Benoît-du-Sault (1988).
- **Indre-et-Loire** : Candes-Saint-Martin (1982), Crissay-sur-Manse (1986) et Montrésor (1987).
- **Loir-et-Cher** : Lavardin (1990).
- **Loiret** : Yèvre-le-Châtel (2002).